Image not found or type unknown

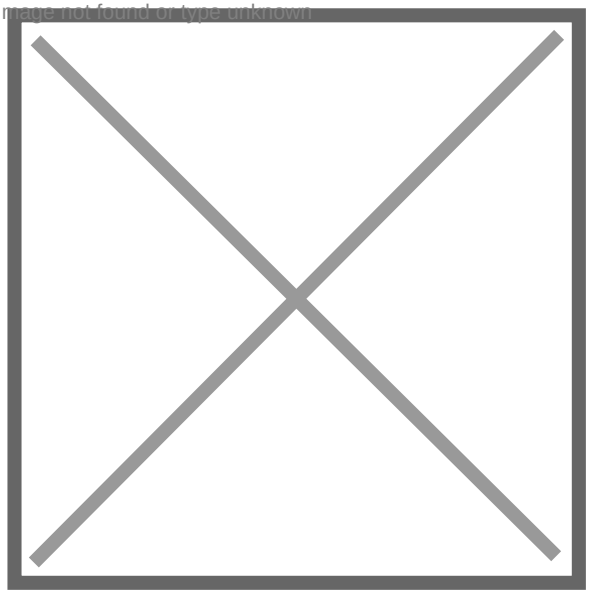

Annulation d'achat de mobilier chez crozatier

Par **domiclic**, le **22/04/2008** à **20:52**

j'ai acheté des meubles chez Crozatier pour m'installer avec mon ami qui m'a quitté depuis, j'ai voulu annuler l'achat, mais Crozatier refuse en invoquant le fait que cela fait presque un mois et comme je n'ai pas adhérer au crédit proposé (crédit que j'ai fait à ma banque et qui reste en suspend puisque je le re négocie pour pouvoir le solder au plus vite en remboursant la différence dépensé) ma situation ne me permet pas de m'installer seule et je suis retournée chez mes parents. quel recours me reste t'il ? merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés